

Montréal, le 22 mai 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
800, rue du Square Victoria, bureau 3500
Montréal (Québec) H4Z 1E9

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2024 (Dossier R-4257-2024)

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre à la FCEI de déposer un budget de participation et sa liste de sujets.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à la FCEI le délai demandé et attendra donc le dépôt de ces documents **au plus tard le 23 mai 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml